

La vie errante de Daniel Javel, Dauphinois, protestant, artisan, soldat et galérien oublié

par Georges Salamand

On connaît bien, en Dauphiné, le coût économique et social de la calamiteuse révocation de l'Édit de Nantes (18 octobre 1685) pour notre province, et les conséquences humaines dues au départ précipité de plus de 18 000 actifs protestants – marchands, artisans, hommes de loi – pour Genève et les états de religion réformée du nord de l'Europe. De Pont-en-Royans, du Trièves, de Roybon, du Diois, de Veynes, de l'Oisans et de tous les

villages des pays environnants partirent ceux des huguenots qui ne voulurent pas abjurer la foi de leurs ancêtres. Ils feront la fortune de leurs pays d'accueil. Né vers 1659 à Veynes, probable descendant de Jean-Antoine JAVEL, pasteur réformé d'Orpierre vers 1600, Daniel est artisan-étaminier en 1685 lorsqu'il décide, pour ne pas renier sa religion, de prendre la route de l'exil. Son aventure, bien connue des historiens de la Réforme, nous est parfaitement résumée sur le site Internet de la commune de Montmaur (*).

Les pas du jeune homme le conduiront tout d'abord à Genève, à travers une Savoie hostile, où il est secouru en novembre 1686 « assisté d'une somme de 26 shillings pour qu'il s'habille ». Le 4 mars 1687, Daniel est à Schaffhouse, venant de Zürich ; puis, au mois d'août à Francfort-sur-le-Main, venant de Hei-



Sur les galères...



Les dragonnades sont les persécutions dirigées contre les protestants, sous Louis XIV.

delberg et désireux de gagner le Brandebourg. Malheureusement pour lui, il tombe malade et doit être secouru à plusieurs reprises, étant d'une totale impécuniosité. De retour à Schaffhouse, le voilà bientôt rendu de nouveau à Heidelberg où il espère s'installer. Mais c'est sans compter sur les aléas de la politique européenne et les débuts de la guerre dite de « Neuf ans » ou « de la ligue d'Augsbourg », mettant aux prises la France d'une part et la plupart des autres pays européens coalisés, d'autre part.

Daniel JAVEL se trouve ainsi enrôlé comme soldat au service des Provinces-Unies, à Maestricht, dans la compagnie du sieur QUIOT, l'aïeul du général de NAPOLÉON, au régiment de GOES en garnison dans cette dernière ville. Le 29 avril 1690, le Dauphinois fait partie du détachement envoyé par le gouverneur, prince de WALDECK, afin de lever la contribution de guerre du pays de Luxembourg. Hélas pour les soldats réformés qui tombent, près de Bastogne, sur un détachement de l'armée française de BOUFFLERS. Daniel se retrouve prisonnier de guerre, et son commandant mis immédiatement à mort, car français. Condamné aux galères « pour n'avoir pas voulu renier sa foi et abjurer sa religion et pour avoir pris parti dans les troupes

ennemies », le jeune Dauphinois est enchaîné, le 28 septembre, sur la galère *La Royale*, puis, peu après, sur un banc de la galère *La Gloire*, dans le Vieux-Port de Marseille.

Une vie de galérien

Commence alors une vie d'épreuves pour le jeune protestant, battu par des gardeschourmes sadiques, sous-alimenté et « souffrant surtout de devoir être mélangé aux détenus de droit commun, faux-men-

dants, faux-sauniers, faux-monnayeurs, blasphémant sans cesse le nom du Seigneur ». Dans sa lettre adressée en 1694 à l'ancien pasteur de Veynes, réfugié à Genève, Daniel JAVEL ne se plaint pas de sa terrible condition, mais en rend grâce à Dieu : « Je m'efforceray de me rendre conforme aux vollontés divines. Je sais qu'il faut être fidèle pour remporter la couronne du Ciel. Comme nous ne pouvons pas servir deux maîtres, Dieu m'a fait la grâce de me conserver de toutes les embûches du démon ; j'espère qu'il me continuera les memes grâces à l'avenir, s'il luy plaît que je souffre encore pour sa gloire ».

En 1697, conformément au traité de Ryswick, la libération des prisonniers de guerre aurait dû valoir sa liberté à Daniel. Hélas pour lui, oublié par les uns et rejeté par sa propre famille convertie, l'ancien étaminier ne peut compter que sur l'intervention des seigneurs des États généraux des Provinces-Unies pour être libéré, avec deux autres religieux, en 1699. Depuis Genève, Daniel gagnera Königsberg, en Prusse puis Memel, en Lituanie, où il s'installe en 1709, à l'issue d'une vraie « vie de galérien ».

(*). Voir sur Internet le remarquable site : montmaur.voila.net